

# Calendrier des concours administratifs et examens professionnels 2016

CATEGORIE	CORPS	RECRUTEMENT	CONDITIONS DE CANDIDATURE	POSTES	DOSSIERS D'INSCRIPTION		DATES EPREUVES		SERVICE A CONTACTER
					OUVERTURE	DATE LIMITE D'INSCRIPTION	ECRIT	ORAL	
A	ATTACHE PRINCIPAL D'ADMINISTRATION de l'Aviation Civile	EXAMEN PROFESSIONNEL	Ouvert aux attachés d'administration de l'aviation civile justifiant au plus tard le 31 décembre de l'année de l'examen d'au moins 3 ans de services effectifs dans un cadre d'emplois de catégorie A ou de même niveau et comptant au moins un an d'ancienneté dans le 5 <sup>ème</sup> échelon du grade d'attaché.	A définir	23/06/2016	31/08/2016	-	A partir du 19/09/2016	DGAC (SG/SDP1) (1)
A	ATTACHE D'ADMINISTRATION de l'Aviation Civile	EXTERNE et INTERNE	Pas de concours prévu à la DGAC. Recrutement unique par la voie des Instituts Régionaux d'Administration. (contacter la Fonction Publique au : 01.42.75.88.02 ou consulter le site internet <a href="http://www.fonction-publique.gouv.fr">www.fonction-publique.gouv.fr</a> )	-	-	-	-	-	-
		EXAMEN PROFESSIONNEL	Ouvert aux assistants d'administration de l'aviation civile justifiant au 1 <sup>er</sup> janvier de l'année de l'examen, de six années de services publics dont au moins quatre ans de services effectifs dans le corps des assistants d'administration de l'aviation civile.	4	16/06/2016	29/07/2016	13/09/2016	A partir du 28/11/2016	DGAC (SG/SDP1) (1)
		EXAMEN PROFESSIONNEL (LOI SAUVADET)	Ouvert aux agents contractuels de droit public qui, cumulativement : sont en fonction ou en congé, à la date de référence du 31 mars 2011, occupent, à cette date, un emploi permanent de la DGAC ou de l'ENAC, ou un emploi saisonnier ou occasionnel à la DGAC ou à l'ENAC, sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée, ou à durée déterminée avec au moins 4 ans d'ancienneté en équivalent temps plein à la DGAC ou à l'ENAC à la date de clôture des inscriptions de la sélection organisée, dont 2 années avant le 31 mars 2011 ; pour les agents occupant un emploi saisonnier ou occasionnel, seuls sont éligibles ceux qui sont susceptibles de bénéficier d'un CDI, exercent au moins à hauteur de 70% d'un temps plein à la date de référence.	12	14/03/2016	14/04/2016	02/06/2016	A partir du 14/09/2016	DGAC (SG/SDP1) (1)
B	ASSISTANT D'ADMINISTRATION de l'Aviation Civile de classe exceptionnelle	EXAMEN PROFESSIONNEL	Ouvert aux assistants d'administration de l'aviation civile de classe supérieure ayant, au 31 décembre de l'année de l'examen, au moins deux ans dans le 5 <sup>ème</sup> échelon du grade et au moins trois ans de service effectif dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie B.	A définir	02/02/2016	02/09/2016	04/10/2016	A partir du 12/12/2016	DGAC (SG/SDP1) (1)
B	ASSISTANT D'ADMINISTRATION de l'Aviation Civile de classe supérieure	EXAMEN PROFESSIONNEL (recrutement)	Ouvert aux fonctionnaires appartenant à un corps de catégorie C ou de même niveau, justifiant de onze années de services publics, au 1 <sup>er</sup> janvier de l'année de l'examen. Peuvent se présenter à cet examen, les fonctionnaires de catégorie C ou de même niveau relevant d'un corps de l'administration concernée ou affectés au sein de cette administration.	2	28/06/2016	01/09/2016	06/10/2016	A partir du 12/12/2016	DGAC (SG/SDP1) (1)
		EXAMEN PROFESSIONNEL (avancement)	Ouvert aux assistants d'administration de l'aviation civile de classe normale justifiant au 31 décembre de l'année de l'examen, d'au moins un an dans le 4 <sup>ème</sup> échelon de leur grade et d'au moins trois années de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau.	A définir	15/01/2016	09/09/2016	-	10/10/2016	DGAC (SG/SDP1) (1)
	ASSISTANT D'ADMINISTRATION de l'Aviation Civile de classe normale	EXAMEN PROFESSIONNEL	Etre adjoint d'administration de l'aviation civile et justifiant d'au moins sept années de services publics au 1 <sup>er</sup> janvier de l'année de l'examen.	8	14/01/2016	25/02/2016	17/03/2016	A partir du 23/05/2016	DGAC (SG/SDP1) (1)

CATEGORIE	CORPS	RECRUTEMENT	CONDITIONS DE CANDIDATURE	POSTES	DOSSIERS D'INSCRIPTION		DATES EPREUVES		SERVICE A CONTACTER
					OUVERTURE	DATE LIMITE D'INSCRIPTION	ECRIT	ORAL	
B	ASSISTANT D'ADMINISTRATION de l'Aviation Civile de classe normale	EXAMEN PROFESSIONNEL (LOI SAUVADET)	Ouvert aux agents contractuels de droit public qui, cumulativement : sont en fonction ou en congé, à la date de référence du 31 mars 2011, occupent, à cette date, un emploi permanent de la DGAC ou de l'ENAC, ou un emploi saisonnier ou occasionnel à la DGAC ou à l'ENAC, sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée, ou à durée déterminée avec au moins 4 ans d'ancienneté en équivalent temps plein à la DGAC ou à l'ENAC à la date de clôture des inscriptions de la sélection organisée, dont 2 années avant le 31 mars 2011 ; pour les agents occupant un emploi saisonnier ou occasionnel, seuls sont éligibles ceux qui sont susceptibles de bénéficier d'un CDI, exercent au moins à hauteur de 70% d'un temps plein à la date de référence.						DGAC (SG/SDP1) (1)
C	ADJOINT D'ADMINISTRATION de l'Aviation Civile	EXTERNE (1 <sup>ère</sup> classe) Commun interministériel	Pas de diplôme exigé.	6	02/02/2016	02/03/2016	13/04/2016	Du 07 au 09/06/2016	-
		INTERNE (1 <sup>ère</sup> classe) Commun interministériel	Fonctionnaires et agents non titulaires de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière comptant au 1 <sup>er</sup> janvier de l'année du concours au moins une année de services civils effectifs.	3	02/02/2016	02/03/2016	13/04/2016	Du 07 au 09/06/2016	-
		EXAMEN PROFESSIONNEL (grade 1 <sup>ère</sup> classe)	Adjoint d'administration de 2 <sup>ème</sup> classe ayant atteint le 4 <sup>ème</sup> échelon de leur grade et comptant au moins trois ans de services effectifs dans leur grade au 31 décembre de l'année de l'examen.	A définir	18/12/2015	20/05/2016	-	09/06/2016	DGAC (SG/SDP1) (1)
		EXAMEN PROFESSIONNEL (LOI SAUVADET)	Ouvert aux agents contractuels de droit public qui, cumulativement : sont en fonction ou en congé, à la date de référence du 31 mars 2011, occupent, à cette date, un emploi permanent de la DGAC ou de l'ENAC, ou un emploi saisonnier ou occasionnel à la DGAC ou à l'ENAC, sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée, ou à durée déterminée avec au moins 4 ans d'ancienneté en équivalent temps plein à la DGAC ou à l'ENAC à la date de clôture des inscriptions de la sélection organisée, dont 2 années avant le 31 mars 2011 ; pour les agents occupant un emploi saisonnier ou occasionnel, seuls sont éligibles ceux qui sont susceptibles de bénéficier d'un CDI, exercent au moins à hauteur de 70% d'un temps plein à la date de référence.						DGAC (SG/SDP1) (1)

(1) DGAC - SG/SDP1 - DIRECTION GENERALE DE L'AVIATION CIVILE - division Recrutement - 50, rue Henry Farman - 75720 PARIS CEDEX 15

Boite fonctionnelle : [concours-administratifs-sg-sdp@aviation-civile.gouv.fr](mailto:concours-administratifs-sg-sdp@aviation-civile.gouv.fr)

**Aucune demande par téléphone ne sera prise en compte**

**Nota : Les examens professionnels sont réservés aux agents de la DGAC et Météo-France et leurs établissements publics**